

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

## VENDREDI 07 DECEMBRE 2012

**CONSEILLERS PRESENTS** : Monsieur CURLY René - Maire

MM. CHAMBARD Christian - DUMONT J. François - LEGRAND J Luc - Adjoints.  
Mme GRILLE Edith. MM DODET Marcel - GAINET Christophe - HUGUENET Aurélien  
MOUQUOD Jean François.

**CONSEILLER ABSENT NON EXCUSE** : M DEBRAIS Rodolphe

**CONSEILLER ABSENT EXCUSE** : M. LOISY Lionel

**PROCURATION** : M PONTAROLLO Alain donne procuration à M LEGRAND Jean-Luc.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M HUGUENET Aurélien \_

Ouverture de la séance à 20 h 30. M le Maire informe le conseil municipal de son agenda des dernières semaines et donne lecture des délibérations du dernier conseil.

### **Contrat aidé de M. CARISEY Gérald**

Le contrat aidé de M. Carisey arrivant à terme le 15 décembre, M. le Maire propose au Conseil de réfléchir si le contrat doit être reconduit. Compte tenu de la diminution du travail avec la période hivernale, il est décidé de ne pas prolonger le contrat de M. Carisey.

### **Prime de fin d'année**

M. le Maire propose d'attribuer, comme chaque année, une prime de fin d'année au personnel communal. Elle s'élève à 1425 € au total pour l'ensemble des employés communaux.

Voté à l'unanimité.

### **Conseil d'Ecole du 1<sup>er</sup> trimestre et situation des écoles**

Les effectifs actuels sont de 85 élèves.

Prévisions rentrée 2013 établies au 31 octobre : 81 élèves (13 départs en 6<sup>e</sup>). La situation reste délicate pour conserver la 4<sup>e</sup> classe à Goux. Des rapprochements se font avec Crissey. Monsieur le Maire de Crissey est favorable à l'inscription des enfants de Crissey au R.P.I de Villette d'autant que le service de transport est en place.

Les dernières prévisions établies au 10 décembre montrent une tendance favorable.

### **ENCAISSEMENT D'UN DON**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, l'encaissement d'un don de 50 €.

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Les conditions d'attribution de subventions aux associations sont reconduites pour 2013.  
Somme totale : 1 390.00 €

## **OFFICE NATIONAL DES FORETS**

Monsieur le Maire expose les conditions d'affouage 2012/2013 : 60 affouagistes.  
Quantité de bois moins importante. Les bois proposés à la vente n'ont pas trouvé acquéreur.  
Travaux forestiers : Après passage de la commission, sur proposition du garde O.N.F, il est envisagé des travaux d'amélioration sur les parcelles 22 et 31 (en partie) afin de favoriser l'implantation du chêne. Coût des travaux : 730 €. Accepté à l'unanimité.

## **R.D 405**

Des contacts ont été pris avec le Conseil Général afin d'étudier la possibilité d'améliorer la sécurité sur le R.D. 405. La commission voirie sera réunie en janvier. Une pré-étude sera confiée à un bureau d'étude. Monsieur le Maire souhaite vivement que l'on s'engage sur certains travaux de sécurisation, notamment à l'entrée sud et à certains carrefours dans le village.

## **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Présenté par M. DUMONT

Le P.C.S est obligatoire. Il s'agit des mesures à prendre en cas de catastrophe ou d'accident important. Chaque conseiller doit occuper un poste si nécessaire. Des fiches réflexes sont établies par une commission composée d'élus et de non élus.

Il sera présenté à la population, une fois terminé.

## **DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET**

M. DUMONT Jean-François indique qu'il devra modifier les prévisions budgétaires pour certains articles du budget communal. Accepté à l'unanimité.

## **ESPACES VERTS :**

Les cerisiers à fleurs le long de la salle polyvalente sont en mauvais état, endommagent les murs et bouchent les chéneaux. Ils seront remplacés par des arbustes. De même la haie de berberis à l'entrée de la salle polyvalente sera arrachée (arbustes en fin de vie). Des barrières de protection seront installées.

Des charmilles seront taillées ou abattues à la Grande Brosse car elles touchent les lignes haute tension.

## **EOLIEN :**

Un projet éolien est à l'étude sur le Grand Dole. Le conseil municipal se prononce contre ce projet. 9 CONTRE et 1 ABSTENTION.

**Défibrillateurs** : Des défibrillateurs seront installés dans toutes les communes du Grand Dole. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour l'installation d'un défibrillateur sur la commune et la prise en charge de son entretien.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- 120 personnes dont 63 de plus de 70 ont assisté au Repas des Aînés. Le CCAS rendra visite aux personnes n'ayant pu prendre part à ce repas.
- Le Noël des enfants de l'école aura lieu le 21 décembre.
- La Mairie sera fermée du 21 décembre au 3 janvier.
- Propriété LECULIER : l'O.P.H de Dole serait intéressé par une réalisation à cet endroit. Les compétences de l'O.P.H ont été présentées au conseil municipal. Monsieur le Maire souhaite que le conseil municipal avance sur un projet d'habitat.
- ADSL : elle devrait être en fonctionnement à Villette courant été 2014, dès que la fibre optique sera installée.
- Le site Internet de la commune est en maintenance. Il devrait être en fonctionnement dans les prochains jours.
- Les guirlandes de Noël seront installées à partir du 13 décembre.
- Villette a été retenu pour un poste de ravitaillement pour la randonnée des « 30 clochers » le 1<sup>er</sup> septembre 2013.
- M. MOUQUOD fait part de la prise de compétence du Grand Dole sur le Syndicat de la Cluge. Une commission s'est rendue sur les lieux nécessitant des travaux (Goux - Villette - Crissey). Il fait part également des inquiétudes générées par le projet de contrat de rivière de la vallée du Doubs.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 23 h 30**

**FAIT A VILLETTE LES DOLE, le 11 décembre 2012**

**LE MAIRE,**

**R. CURLY**